Consultance : Evaluation des activités économiques du secteur touristique dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin

Termes de référence

Contexte

L'UICN est une union de Membres composée de gouvernements et d'Organisations de la Société Civile. Elle offre aux organisations publiques, privées et non-gouvernementales les connaissances et les outils nécessaires pour que le progrès humain, le développement économique et la conservation de la nature se réalisent en harmonie. L'UICN est présente en Afrique centrale et occidentale à travers son bureau régional PACO (Programme Afrique centrale et occidentale).

Depuis 2003, l'UICN, à travers son programme global *Business and Biodiversity*, travaille avec ses Membres et ses partenaires pour mettre en place des conditions favorables ainsi que des outils permettant la mobilisation des entreprises. La stratégie globale de mobilisation des entreprises de l'UICN, adoptée par le Conseil de l'UICN en 2012, constitue le cadre global de l'Union et de ses Membres en matière de mobilisation des entreprises. Cette stratégie se focalise sur trois domaines prioritaires de travail :

1. la valorisation et l'inclusion de la biodiversité dans les prises de décisions stratégiques au niveau des entreprises
2. la promotion et démonstration des exemples concrets d'impacts positifs sur la biodiversité en appliquant la démarche « éviter, réduire, compenser » liée aux étapes de la gestion des risques
3. l'investissement dans la nature au niveau des paysages à travers des financements pour assurer le maintien et la restauration d'écosystèmes menacés.

Le travail du programme global *Business and Biodiversity* avec des entreprises opérant dans la région d'Afrique centrale et occidentale a permis d'avoir une première réflexion sur le déploiement d'une mise en œuvre de la stratégie à l'échelle régionale. La prochaine étape est le développement et la mise en route d'un programme régional de mobilisation des entreprises et d'intégration de la biodiversité dans les stratégies d'investissement publiques et privées.

L'une des méthodes pour développer un programme régional de mobilisation des entreprises est d'intégrer la composante business dans les programmes existants du PACO. Il s'agit d'utiliser la mobilisation du secteur privé comme un levier dans l'atteinte des objectifs fixés par les programmes.

En vue d'assurer une transversalité efficace de la mobilisation des entreprises dans les programmes thématiques du PACO, l'UICN souhaite recruter un consultant pour évaluer les activités économiques du secteur touristique dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin afin de développer l'argumentaire adapté. Il s'agit d'amener les acteurs économiques qui interviennent dans le paysage marin côtier à prendre des mesures (paiement pour les services écosystémiques, engagements volontaires, sensibilisation et plaidoyer auprès des pouvoirs publics) pour intégrer la biodiversité dans leurs activités.

Objectifs de la mission

L'objectif global de la mission est de contribuer à une meilleure prise en compte de la biodiversité par les acteurs économiques du secteur touristique intervenant dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin.

De manière plus spécifique il s'agira :

- d'identifier les acteurs et les activités économiques liés au secteur du tourisme dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin.
- de faire une évaluation des dépendances et impacts de ces activités économiques sur la biodiversité du paysage marin côtier au Sénégal et Bénin selon le protocole du capital naturel.
- sur la base de cette évaluation, de proposer des recommandations d'argumentaires pour convaincre les acteurs économiques à prendre en compte la biodiversité dans leurs activités.

Résultats attendus

Plus spécifiquement, il s'agit :

- pour chaque pays de l'étude, de produire un schéma synthétique du paysage marin côtier avec les services écosystémiques
- d'identifier les acteurs économiques opérant sur le paysage marin côtier dans le secteur du tourisme au Sénégal et Bénin
- Etudier les dépendances et impacts des activités économiques du secteur touristique vis-à-vis de la biodiversité du paysage marin côtier au Sénégal et Bénin
- Formuler des recommandations pour construire l'argument commercial en prenant en compte le travail du Programme Marin et Côtier pour l'Afrique Centrale et de l'Ouest (MACO) de l'UICN PACO.

Livrables

Le consultant chargé de cette étude produira un plan de travail et un cadre d'analyse sous une semaine. Le livrable final consiste en un rapport validé par les commanditaires.

Déroulement de la mission

La mission va consister en une combinaison i) d'analyse documentaire du programme MACO et autres documents pertinents) ii) de sortie de terrain sur la zone d'intervention de l'étude et iii) des interactions avec les acteurs économiques au niveau des deux pays visés par l'étude.

Durée de la mission

La durée de la mission en termes de jours de travail reste à l'initiative des experts et cabinets souhaitant formuler une proposition mais ne doit pas dépasser 20 jours.

Profil des consultants

- Un Master en économie, développement durable, environnement et gestion du paysage marin et côtier
- Au moins 10 ans d'expérience d'appui-conseil, incluant les domaines d'expertise visés par la mission Appui-conseil en matière de stratégies d'entreprises dans le secteur du tourisme
- Au moins 5 ans d'expérience dans la région Afrique centrale et occidentale.

Contenu des offres

Les experts et cabinets intéressés par cette consultance sont priés de bien vouloir fournir :

D'une part, une offre technique qui :

• Décrit la compréhension générale de l'enjeu, les objectifs de la mission
• Démontre l'expertise des experts proposés, y-compris un CV détaillé, la liste des études pertinentes.
• Décrit les modalités pour chaque livrable ainsi qu'un calendrier détaillé des activités à mener.

D'autre part, une offre financière comprenant :
• Un budget détaillé en lien avec chaque livrable.
• Les honoraires ventilés par homme/jour et les autres frais détaillés montrant les quantités et les prix unitaires proposés.
• Le calendrier de versement.

Remises des offres

Les propositions devront parvenir à l'UICN avant **le 1er avril 2022 à 17 heures** (UTC-GMT), signées, adressées à Monsieur le Directeur Régional du Programme Afrique centrale et occidentale :
1. Soit par dépôt sous enveloppes séparées et cachetées avec les mentions « Evaluation des activités économiques du secteur touristique dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin » « A n'ouvrir qu'en séance d'évaluation » au Bureau Régional de l'UICN-PACO Complexe SICAP POINT E, Avenue Cheikh Anta Diop, Dakar, Sénégal.

2. Soit par email en fichiers sous format PDF protégés par des mots de passe, à l'adresse paco@iucn.org avec le titre « Evaluation des activités économiques du secteur touristique dans le paysage marin côtier au Sénégal et Bénin ».

Le nom de la personne détenant les mots de passe, ses coordonnées téléphoniques, Skype et adresse email doivent être mentionnés dans l'email d'envoi. Le Chef Régional des Finances et de l'Administration de l'UICN-PACO, M. Ny Andry Rakotoharintsifa, contactera cette personne pour avoir les mots de passe lorsque la commission d'évaluation va ouvrir les dossiers. Les soumissionnaires ne doivent pas accepter des demandes de mots de passe provenant d'autres personnes. **Les mots de passe doivent être communiqués uniquement par email à l'adresse** « ny-andry.rakotoharintsifa@iucn.org ».

Évaluation des offres

L'offre sélectionnée présentera l'offre technique la plus robuste, soutenue par l'analyse la plus avancée et l'offre financière présentant le meilleur rapport qualité/prix selon les critères ci-dessous :

La qualification du chef de mission et de l'équipe (30%)
La compréhension de la mission (20%)
La qualité de l'offre technique (20%)
La qualité de l'offre financière (30%).